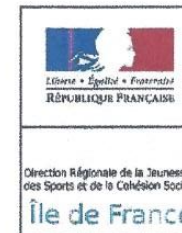




CROS  
ÎLE-DE  
FRANCE



CDOS  
ESSONNE



## ATTESTATION DE RÉUSSITE

### Formation complémentaire

### Éducateur Sport-Santé

### "Forme et bien-être"

**Guy NKOUKA**

a validé la formation complémentaire d'éducateur Sportif Sport Santé Forme et bien-être, au cours de la période du 28/05/2021 au 29/05/2021 selon le cahier des charges élaboré par la DRJSCS et le CROS Île-de-France.

Cette attestation, reconnue par l'article L6313-1 du code du travail qui vise une action d'adaptation et de développement des compétences dans le domaine du sport santé, gage des aptitudes pour la prise en charge des personnes à besoin de santé particulier.

Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une ALD et INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DGS/EA3/DGESIP/DS/SG/2017/81 du 3 mars 2017 relative à la mise en œuvre des articles L.1172-1 et D.1172-1 à D.1172-5 du code de la santé publique et portant guide sur les conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.

Fait le : 23 juillet 2021  
À : Gentilly

Signature pour les responsables Formation  
médecin du sport - professeur du sport :

Signature de la Présidente du CROS Île-de-  
France : Evelyne Ciriegi P/O Dominique Bret

Signature du Président du CDOS : Pierre-  
Philippe Bureau